

## Frelons asiatiques

Depuis 2012 CAP Atlantique prend en charge financièrement la destruction des nids de Frelon asiatique (et uniquement cette espèce) sur son territoire, qu'il s'agisse d'une propriété publique ou privée, avec l'accord du ou des propriétaires.

CAP Atlantique a passé une convention avec POLLENIZ 44 et une entreprise spécialisée BIONEO basée à Grandchamps des Fontaines.

Depuis 2015, l'agglomération a validé un partenariat avec Polleniz pour mettre en œuvre un programme visant à contrôler la prolifération du frelon asiatique sur le territoire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.

Si vous repérez un nid de frelon asiatique, voici les étapes à suivre :

- Contactez-nous immédiatement pour signaler la découverte du nid. Assurez-vous de fournir des informations précises sur sa localisation (adresse) ainsi que vos coordonnées.
- Un référent communal viendra authentifier le nid et recueillir toutes les informations pertinentes telles que sa hauteur, le support sur lequel il est situé, son accessibilité, etc. Ces données seront ensuite transmises à Polleniz.
- 3. Une entreprise spécialisée interviendra dès que possible sur demande de Polleniz pour procéder à la destruction du nid. Vous serez facturé 55 € pour cette intervention, quel que soit son coût réel (lequel peut varier de 70 € à plus de 1 000 € en fonction de la situation et de la hauteur du nid). Le reste sera pris en charge par CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.

D'un point de vue biologique, à partir de la **mi-novembre**, les populations de frelons asiatiques à l'intérieur des nids commencent à diminuer. Ce phénomène s'explique par le départ des futures reines pour s'accoupler, la mort de la vieille reine et, progressivement, celle des ouvrières. De plus, avec les conditions météorologiques de l'automne/hiver, **les nids se détériorent naturellement sous l'effet des intempéries**.





## **VILLE DE LA BAULE**

Ville de La Baule Escoublac Hôtel de Ville 7, avenue Olivier Guichard 44500 La Baule-Escoublac



